

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

LE LUNDI 3 FEVRIER 2020 – 19 HEURES

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Beloeil, tenue le lundi 3 février 2020 à 19 h, à la salle des délibérations de la cour municipale, au 777, rue Laurier, siégeant sous la présidence de la mairesse, madame Diane Lavoie, formant ainsi quorum.

Avis spécial de la présente séance extraordinaire a dûment été signifié le 31 janvier 2020, en conformité avec les prescriptions de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Sont présents :

Madame Diane Lavoie, mairesse
Madame la conseillère Louise Allie, district 1
Madame la conseillère Renée Trudel, district 2
Madame la conseillère Odette Martin, district 3
Monsieur le conseiller Luc Cossette, district 4
Monsieur le conseiller Guy Bédard, district 5
Monsieur le conseiller Réginald Gagnon, district 7
Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie, district 8

Sont également présentes :

Madame Martine Vallières, directrice générale
Madame Marilyne Tremblay, greffière

Est absent :

Monsieur le conseiller Pierre Verret, district 6

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 06;

Madame la mairesse ouvre la séance.

2020-02-64

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean-Yves Labadie;
APPUYÉ par Madame la conseillère Odette Martin;

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2020-02-65

3. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT – POSTE D'ÉLECTRICIEN – EMBAUCHE

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Louise Allie;
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Luc Cossette;

D'embaucher madame Claudia Potvin au poste permanent d'électricienne au sein de la Direction des travaux publics et de l'environnement, conditionnellement à l'examen médical pré-embauche, et ce, à compter du 17 février 2020, selon les termes et conditions prévus à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. VARIA

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil répondent aux questions des citoyens, conformément à la loi.

2020-02-66

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 07;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Réginald Gagnon;
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Guy Bédard;

Que la séance soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fait à Beloeil, ce 3 février 2020.

DIANE LAVOIE, mairesse
Présidente d'assemblée

MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière